

LE DNB (diplôme national du brevet)



L'année de 3^{ème} s'achève au mois de juin par le passage d'un examen national : le Brevet, de son vrai nom : le DNB (DIPLOME NATIONAL DU BREVET).

Comment l'obtenir ???



Il faut obtenir **400 points sur les 800 points totaux**.
Le décompte des points prend en compte trois éléments :



1- Un contrôle continu représentant 400 points avec le socle commun de compétences.

Tout au long de l'année, lors des différentes évaluations, les élèves sont évalués selon 8 composantes du socle commun que voici :

1. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit
2. Comprendre et s'exprimer en une langue étrangère
3. Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques, informatiques et les médias
4. Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
5. Les méthodes et outils pour apprendre
6. La formation de la personne et du citoyen
7. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
8. Les représentations du monde et de l'activité humaine

Chacune des 8 composantes du socle commun est évaluée sur 50 points, selon quatre niveaux de maîtrise :

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 25 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points
- Très bonne maîtrise : 50 points

À la fin de l'année, les points du contrôle continu sont calculés non pas à partir des moyennes des matières, mais en additionnant les points obtenus pour chaque composante du socle commun, soit un total possible de 400 points.

Il s'agit bien d'un contrôle continu, car l'évaluation prend en compte l'ensemble du travail réalisé tout au long de l'année. L'appréciation du niveau de maîtrise de chaque composante est faite lors du conseil de classe du dernier trimestre.

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

2- Une épreuve orale de 100 points sur un parcours éducatif :

L'oral du mois de juin offre à chaque élève la possibilité de présenter, seul ou en groupe (de 2 à 3 élèves), un projet interdisciplinaire qu'il aura mené tout au long de l'année. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Histoire des Arts ou de l'un des quatre parcours éducatifs suivants :

- Le Parcours Avenir : pour aider l'élève à construire son orientation et à préparer son avenir professionnel.
Exemples : visites d'entreprises, participation à des forums métiers, immersion en milieu professionnel, stage en entreprise.

- Le Parcours Santé : pour favoriser le bien-être et l'épanouissement personnel au collège comme dans la vie quotidienne.
Exemple : participation à une activité sportive ou à l'Association Sportive (AS) de l'établissement.
- Le Parcours Citoyen : pour former des citoyens libres, responsables et engagés.
Exemples : participation à une action solidaire, engagement écologique, adhésion à une association de solidarité.
- Le Parcours Artistique et Culturel : pour développer la curiosité, la sensibilité artistique et le plaisir de découvrir, de partager et d'échanger autour d'œuvres. Les élèves ont la liberté de choisir une œuvre qui les inspire et de construire leur présentation à partir de celle-ci.

DÉROULÉ DE L'ÉPREUVE

L'épreuve se compose de deux temps distincts :

- Un exposé de 5 à 10 minutes, selon qu'il est présenté individuellement ou en groupe.
- Un entretien de 10 à 15 minutes avec un jury composé de deux enseignants issus de disciplines différentes.

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE POUR LE CANDIDAT

Lors de cette épreuve orale, le candidat doit être capable de :

- Présenter son projet ou l'œuvre choisie, en formulant une problématique claire et en structurant son propos (introduction, développement en plusieurs parties, conclusion).
- Décrire et analyser le projet ou l'œuvre de manière approfondie.
- Expliquer les compétences mobilisées ou acquises pour mener à bien le travail (recherche, collaboration, autonomie, créativité, etc.).
- Mettre en valeur l'aspect interdisciplinaire du projet, en montrant les liens entre différentes matières ou domaines de connaissances.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque établissement définit sa propre grille d'évaluation, qui est communiquée aux élèves via École Directe, afin qu'ils connaissent précisément les critères retenus pour leur soutenance.

De manière générale, l'épreuve est notée sur 100 points :

- 50 points pour la maîtrise de l'expression orale (clarté, articulation, posture, aisance, gestion du temps, etc.)

- 50 points pour la maîtrise du sujet présenté (pertinence du contenu, qualité de l'analyse, rigueur de l'argumentation, structure de l'exposé, etc.)

Un bonus de 10 points maximum peut être attribué si tout ou partie de la présentation est réalisée dans une langue étrangère.

3- Des épreuves écrites sur 300 points :

À la fin du mois de juin, les candidats passeront quatre épreuves écrites, organisées dans le cadre du diplôme national du brevet :

- Français sur 100 points (durée : 3 heures) : L'épreuve s'appuie sur un extrait de texte littéraire et, éventuellement, une image. Elle évalue plusieurs compétences :
 - Compréhension et analyse du texte
 - Compétences linguistiques (grammaire, réécriture, vocabulaire...)
 - Une dictée
 - Une rédaction, permettant au candidat de construire un texte cohérent et bien structuré
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique (EMC) sur 50 points (durée : 2 heures) : Cette épreuve repose sur :
 - L'analyse et l'interprétation de documents
 - L'utilisation des repères historiques et géographiques
 - Un développement construit
 - La mobilisation des connaissances et des compétences acquises en EMC
- Mathématiques sur 100 points (durée : 2 heures) : Elle comporte plusieurs exercices variés, incluant :
 - Des problèmes à résoudre
 - Des schémas, tableaux, graphiques à exploiter
 - Un exercice d'informatique, portant notamment sur des notions de programmation ou d'algorithmique
- Sciences expérimentales (SVT, Physique-Chimie, Technologie) sur 50 points (durée : 1 heure) : Deux disciplines sur les trois sont tirées au sort au début du mois de juin. L'épreuve évalue la capacité à :
 - Analyser et exploiter des documents scientifiques
 - Mobiliser ses connaissances
 - Raisonner de façon logique et méthodique face à une problématique donnée



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | **50 POINTS**



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | **100 POINTS**

ou

25 min. | oral collectif | **100 POINTS**

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

+ de **720**
MENTION TB
Avec Félicitations
du jury

AMontalembert, pour préparer les élèves au DNB sont organisés :

- Des **entraînements et des évaluations de type brevet** tout au long de l'année.
- Deux **brevets blancs** écrits dans les conditions de l'examen.
- Une **épreuve orale d'entraînement** le mardi 13 janvier 2026 après le stage en entreprise (parcours avenir) réalisé par les élèves en décembre.

Remise des
diplômes

Les diplômes seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie républicaine en début d'année scolaire suivante.